



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10996>

Département(s) de publication : **91**

Annonce n° **24-10996**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fournitures de vêtements de travail, de vêtements de haute visibilité, d'équipements chaussants et d'équipements de protection individuelle

**Description** : Fournitures de vêtements de travail, de vêtements de haute visibilité, d'équipements chaussants et d'équipements de protection individuelle

**Identifiant de la procédure** : fa96a94c-2032-4d29-8686-f0819196ebc1

**Identifiant interne** : 2023M087

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : Yes

**Justification de la procédure accélérée** : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 18110000 Vêtements professionnels

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 18140000 Accessoires pour vêtements de travail

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 18830000 Chaussures de protection

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les candidats peuvent présenter une offre, pour un lot, plusieurs lots ou pour l'ensemble des lots. Toutefois conformément à l'article L.2113-10 du code de la commande publique, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un candidat ne pourra se voir attribuer plus de deux lots et qu'il lui appartiendra de préciser quels lots retiennent sa préférence. Dans l'hypothèse où un candidat serait classé premier sur un nombre de lot supérieur au nombre de lot pouvant lui être attribué (2 lots maximum), il sera fait application des modalités d'attribution précisées à l'article 6-3 du présent règlement de la consultation.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Lot : LOT-0003**

**Titre :** Lot 3 : Fourniture de vêtements haute visibilité

**Description :** Le lot 3 concerne les achats récurrents de vêtements de visibilité (haute) avec le cas échéant la sérigraphie. Il inclut notamment pantalons, T-shirts, parkas, vêtements de pluie (veste + pantalons), gilets et chasubles et baudrier de haute visibilité

**Identifiant interne :** 2023M087-03

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 18110000 Vêtements professionnels

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** -Marchés reconductibles Les accords-cadres, issus de la présente consultation sont reconductibles expressément 3 (trois) fois à date anniversaire de sa notification pour une période identique sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans reconductions comprises.

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 200,000 EUR

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Accord cadre mono attributaire à bons de commande avec un seuil minimum annuel de 5 000 euros HT et avec un seuil maximum annuel de 50 000 euros HT. Durée de l'accord cadre : 12 mois reconductibles expressément 3 fois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Cf RC

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière

**Description :** Cf RC

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La qualité n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Pour l'analyse du prix, il sera fait usage de la technique du détail estimatif masqué : Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur analysera les prix des prestations sur la base d'un détail estimatif masqué.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_ooDL09CZlc](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_ooDL09CZlc),

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

**Date limite de réception des offres :** 04/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Montage financier :** Financement : budget principal de l'agglomération de Grand Paris Sud Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif.

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation qui traite les offres :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

#### 5.1 Lot : LOT-0005

**Titre :** Lot 5 : Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI)

**Description :** Le lot 5 concerne les achats récurrents d'articles et équipements de protection individuelle (EPI) comprenant notamment lunettes de protection, gants divers (soudeur, manutention, jardinier, électricité, produits chimiques...), masques (FFP1, FFP2, FFP3, à cartouches,), protections auditives (casques, bouchon...), casques de chantier (casquettes anti-heurt, casques avec visière), combinaisons jetables, tabliers de soudure, harnais (mousquetons, cordes, sangles, baudrier)

**Identifiant interne :** 2023M087-05

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 18140000 Accessoires pour vêtements de travail

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** -Marchés reconductibles Les accords-cadres, issus de la présente consultation sont reconductibles expressément 3 (trois) fois à date anniversaire de sa notification pour une période identique sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans reconductions comprises.

##### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Accord cadre mono attributaire à bons de commande avec un seuil minimum annuel de 5 000 euros H.T. et avec un seuil maximum annuel de 75 000 euros HT. Durée de l'accord cadre : 12 mois reconductibles expressément 3 fois

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Cf. RC

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Cf. RC

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Pour l'analyse du prix, il sera fait usage de la technique du détail estimatif masqué : Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur analysera les prix des prestations sur la base d'un détail estimatif masqué.

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_ooDL09CZlc,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_ooDL09CZlc)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

**Date limite de réception des offres :** 04/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Montage financier :** Financement : budget principal de l'agglomération de Grand Paris Sud Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de

la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif.

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31<sup>ème</sup> jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Organisation qui traite les offres :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

5.1 Lot : LOT-0004

**Titre :** Lot 4 : Fourniture d'articles chaussants

**Description :** Le lot 4 concerne les achats récurrents de chaussures de sécurité de tout types comprenant notamment les baskets, chaussures hautes et basses, bottes à coque composite, chaussures spéciales électriciens, bottes fourrées, chaussures de ville (homme/ femme), sabots de sécurité, sur chaussures et lacets

**Identifiant interne :** 2023M087-04

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 18830000 Chaussures de protection

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** -Marchés reconductibles Les accords-cadres, issus de la présente consultation sont reconductibles expressément 3 (trois) fois à date anniversaire de sa notification pour une période identique sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans reconductions comprises.

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Accord cadre mono attributaire à bons de commande avec un seuil minimum annuel de 10 000 euros H.T. et avec un seuil maximum annuel de 50 000 euros HT. Durée de l'accord cadre : 12 mois reconductibles expressément 3 fois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Cf RC

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Cf RC

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Pour l'analyse du prix, il sera

fait usage de la technique du détail estimatif masqué : Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur analysera les prix des prestations sur la base d'un détail estimatif masqué.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_ooDL09CZlc,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_ooDL09CZlc)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

**Date limite de réception des offres :** 04/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**Montage financier :** Financement : budget principal de l'agglomération de Grand Paris Sud Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif.

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1

du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Organisation qui traite les offres :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

#### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 : Fourniture de vêtements de travail (hors vêtements pour le milieu sportif)

**Description :** Le Lot 1 concerne les achats récurrents de vêtements de travail (avec sérigraphie le cas échéant) incluant notamment la fourniture de pantalons de travail (tronçonnages, électricien, standards), cottes (simple), combinaisons, pull scamionneurs, T-shirts, chaussettes hivernales, parkas, blousons, gilets et chasubles (standard), bonnets, polaires, casquettes, vêtements de pluie (vestes + pantalons), coupes vents

**Identifiant interne :** 2023M087-01

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 18110000 Vêtements professionnels

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** -Marchés reconductibles Les accords-cadres, issus de la

présente consultation sont reconductibles expressément 3 (trois) fois à date anniversaire de sa notification pour une période identique sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans reconductions comprises.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 300,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Accord cadre mono attributaire à bons de commande avec un seuil minimum annuel de 15 000 euros HT et avec un seuil maximum annuel de 75 000 000 euros HT. Durée de l'accord cadre : 12 mois reconductibles expressément 3 fois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Cf. RC

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Cf. RC

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Pour l'analyse du prix, il sera fait usage de la technique du détail estimatif masqué : Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur analysera les prix des prestations sur la base d'un détail estimatif masqué.

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : La qualité n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_ooDL09CZlc,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_ooDL09CZlc)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

**Date limite de réception des offres :** 04/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

##### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Requise

**Montage financier :** Financement : budget principal de l'agglomération de Grand Paris Sud  
Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif.

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31<sup>ème</sup> jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation qui traite les offres :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**5.1 Lot : LOT-0002**

**Titre :** Lot 2 : Fourniture de vêtements de travail (sport) pour le milieu sportif

**Description :** Le lot 2 concerne les achats récurrents d'articles vestimentaires dits de sports comprenant notamment chaussures (baskets à semelles claires), survêtements (pantalons et vestes), T-Shirts, sweats shorts, bermudas, maillots, t-shirt de course...;

**Identifiant interne :** 2023M087-02

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 18412000 Vêtements de sport

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** -Marchés reconductibles Les accords-cadres, issus de la présente consultation sont reconductibles expressément 3 (trois) fois à date anniversaire de sa notification pour une période identique sans pouvoir excéder 4 (quatre) ans reconductions comprises.

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Accord cadre mono attributaire à bons de commande avec un seuil minimum annuel de 40 000 euros H.T. et avec un seuil maximum annuel de 80 000 euros HT. Durée de l'accord cadre : 12 mois reconductibles expressément 3 fois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Cf RC

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Cf RC

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Pour l'analyse du prix, il sera fait usage de la technique du détail estimatif masqué : Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur analysera les prix des prestations sur la base d'un détail estimatif masqué.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La qualité n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_ooDL09CZlc,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_ooDL09CZlc)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

**Date limite de réception des offres :** 04/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requisite

**Montage financier :** Financement : budget principal de l'agglomération de Grand Paris Sud  
Paiement : avance conformément aux articles R.2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif.

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31<sup>ème</sup> jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Organisation qui traite les offres** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Versailles

**Numéro d'enregistrement** : 17780005900012

**Adresse postale** : 56 avenue de Saint-cloud

**Ville** : Versailles

**Code postal** : 78011

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-versailles@juradm.fr

**Téléphone** : +33 139205400

**Adresse internet** : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Numéro d'enregistrement** : 20005922800011

**Adresse postale** : 500 Place des Champs-Élysées BP 62

**Ville** : Evry courcouronnes cedex

**Code postal** : 91054

**Subdivision pays (NUTS)** : Essonne ( FR104 )

**Pays** : France

**Point de contact** : service commande publique et achats

**Adresse électronique** : [commande.publique@grandparissud.fr](mailto:commande.publique@grandparissud.fr)

**Téléphone** : +33 169915858

**Adresse internet** : <https://www.achatpublic.com>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.achatpublic.com>

**Autres points de contact** :

**Nom officiel** : Service Commande publique et achats

**Adresse internet** : <https://www.achatpublic.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 3a3f7b3a-3b84-4c95-8bf8-36172a1252e6 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 30/01/2024 à 15:27

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30/01/2024